



Nos HONORAIRES*

2024

Prix net vendeur	% Applicables aux Ventes
Jusqu'à 480.000 €	6% TTC du Prix net vendeur
Au-delà de 480.000 €	5% TTC du Prix net vendeur

*Les honoraires sont à la charge de l'acheteur sauf mention particulière.

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations et incluent la T.V.A à 20%.

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués par notre agence en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.